

AVIS D'EXAMEN

CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE FORMATEURS ACADEMIQUES

SESSION 2025

➤ **CADRE REGLEMENTAIRE**

Arrêté du 20 Juillet 2015 (JO du 22/07/2015)
Circulaire n°2015-110 du 21 Juillet 2015

➤ **CONDITIONS D'INSCRIPTION**

- Situation administrative :

Les candidats doivent être **obligatoirement** enseignants du second degré ou conseillers principaux d'éducation TITULAIRES.

- Services exigés : Les candidats doivent justifier, au 31 décembre de l'année de l'examen, d'au moins **5 années de services effectifs** à temps complet, ou leur équivalent. Sont également pris en compte les services effectués, dans les mêmes conditions, hors du territoire national.

➤ **MODALITES D'INSCRIPTION A L'ADMISSIBILITE ET A L'ADMISSION :**

Les registres d'inscription sont ouverts du 09 septembre au 11 octobre 2024 à 17h

Les candidats qui souhaitent se présenter à l'admissibilité OU à l'admission de la session 2025, devront s'inscrire via le site internet du Rectorat de l'académie de Normandie à l'adresse suivante :

<https://w3.ac-rouen.fr/efformulaire/?data=DEC+InscriptionCAFFA>

Une réunion d'information se tiendra le **vendredi 04 octobre à 17h
en visioconférence à cette adresse :**

<https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/invite/334757/creator/85332/hash/7e257045337f34483b394dceaf34a9d84fc21049>

L'état des services sera à envoyer, dûment complété et signé, par mail à l'adresse suivante :

dec-concours3-caen@ac-normandie.fr

Seules les inscriptions via le e-formulaire respectant les délais mentionnés ci-dessus seront prises en compte.